



Le commandeur, monsieur le cardinal de Lorraine

Je te l'aurai De vous informer que le <sup>Mardi</sup> matin <sup>missage</sup>  
fut la première  
pluie de vendredi et jeudi et plus tard plus tard que ce jour  
lorsque je suis à Bonny.

M.

Leyvris / 8 27 è me suis nommé  
 Vauban de la Qualité. Un binmeus ont  
 fait pour l'affirmer.

En réponse à l'attaque dirigée contre moi par — je déclare sur l'honneur avoir adressé cette (demande) non dans (l'intention d'agitation) loin de là car j'étais persuadé être trop bien connu des agents secrets de la haute police qui ont profité de la Terreur panique où leurs machinations me plongeaient pour me laisser hier parce que j'appelais des pouvoitures secrètes.

J'ai seulement adhéré à leurs importunités auquelles furent mêlées de menaces et afin de me contraindre aux poursuites de la Cour d'Amis de Lyon. J'ai fait acte de dissimulation, enfin j'ai berné la police secrète et rien de plus.



Aujourd'hui je ne suis plus dominé par la panique, je crois devoir déclarer hautement être très surpris que le parquet de la Cour se constitue le vengeur de ces obscures machinations dont voici quelques détails non pour me justifier, je n'en ai pas besoin, ma conduite ayant toujours été opposée à celle d'un provocateur de troubles ni celle d'un solliciteur à la Riot et anti-

→ quand je sollicitais sincèrement une audience du Gouvernement Royal (<sup>entre à Bonnay</sup> ce qui n'a point), mon retour à Lyon fut précédé par une lettre dans laquelle mon épouse m'annonçait disant elle une bonne nouvelle, que j'aurai une bonne place par la

Mme de Terme. — En réponse à l'accusation de M. C. G. J'ai l'honneur de vous assurer que la demande du Cr. que si j'avais rédigé l'opinion de la première advenant une demande de -  
l'assemblée nationale de voter la loi sur le mariage des personnes mariées dans un autre état.

protection de la femme du commiss. de police du quartier que j'habite à Paris peine arrêté

je suis en mesure de nouvelles offres, (c'est à dire on me tendait de nouveaux pièges.) que je considérai comme elles méritaient de l'être (encore le gruise-pas)

Enfin mon épouse fut gagnée. Elle n'avait plus aucune foi dans mes paroles. Je m'étais à ses yeux qu'un homme qui préfrait attraper un terrible châtiment.

Lorsque me disait-elle, tu ne refredis pas à ces mots :

« Votre mari est un homme incompréhensible, on ne sait quoi lui offrir. Si on lui propose d'être secrétaire privé de M. P. (P. Durville), il n'a pas assez d'instruction, il ne sait rien rédiger. C'en lui offre 3/4 voire 4/5 et le logement le service de l'Hôtel de Ville, là il n'y a pas besoin de rédiger. »

Et bien il dit qu'il a peur d'être volé et moi modeste.

Ce qui me cache le plus, c'est de ne pas pouvoir voter pour M. Terme pour le principal agent de cette tentation d'agostat politique, mais j'ai deux témoins de ma protestation, M. Léon Faure et Th. de Segnoz comme quoi il a manqué à l'honneur en ne pas s'acquittant de sa 2<sup>e</sup> promesse : bruler la demande.

Maintenant le pays jugera sur qui doit tomber d'affront. Je m'en rapporte à la preuve.